

WWW.RIORGES.FR

RIORGES

le journal
d'informations
de la Ville de Riorges

MAGAZINE



2017 :
L'ANNÉE EN IMAGES

P. 11

P. 4 **RETOUR EN IMAGES**

P. 6 **ÇA S'EST PASSÉ**

Riorges pendant les fêtes de fin d'année

P. 7 **C'EST D'ACTU**

Fibre optique : point sur l'avancée

L'organisation du temps scolaire

P. 10 **TRAVAUX**

Des logements en construction

P. 11



DOSSIER
2017 EN IMAGES

P. 15 **ENVIRONNEMENT**

Nouveau mobilier urbain

P. 16 **RENCONTRE**

Le Comité de jumelage vous invite au voyage

P. 17 **CULTURE**

Bientôt aux Mardi(s) du Grand Marais

P. 18 **ÉTAT CIVIL**

P. 19 **AGENDA**

RIORGES MAGAZINE

Édité par la Ville de Riorges

POUR NOUS CONTACTER :

Service communication

04 77 23 62 76

service.communication@riorges.fr

VILLE DE RIORGES HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez Rédaction Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

Photographies Service Communication



La résidence Quiétude organisait sa fête de Noël le 13 décembre.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 8 FÉVRIER
À 20H30

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 !

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et que vos projets personnels, familiaux, professionnels puissent se réaliser.

Pour les collectivités, cette année semble plutôt mal commencer si on se fie à la loi de finances 2018. La suppression annoncée de la taxe d'habitation pour 80 % des Français et étalée sur 3 ans est naturellement ressentie comme une bonne nouvelle améliorant le pouvoir d'achat.

J'aurais préféré que cette hausse du pouvoir d'achat ne se fasse pas, une nouvelle fois, par une réforme de la fiscalité locale impactant les recettes des collectivités et diminuant davantage leur autonomie. C'est une décision unilatérale sans concertation avec les collectivités. L'impôt est le lien direct entre le citoyen et la collectivité. Si l'Etat s'engage à compenser financièrement les collectivités, cette compensation sera une dotation ajustable au bon vouloir de celui-ci renforçant la mainmise de l'Etat sur les collectivités, un retour en arrière bien loin de l'esprit novateur de 1982, année de la décentralisation.

Un autre article de ce projet de loi de finances fait débat. L'article 52 qui est incohérent et contradictoire avec ce que nous impose l'Etat. Riorges fait partie des communes qui doivent avoir 20% de logements sociaux sous peine de pénalités infligées par l'Etat. Ce dernier a décidé de « faire les poches des bailleurs sociaux » privant OPHEOR, Loire Habitat et Cité Nouvelle de moyens financiers importants nécessaires à la construction de logements sociaux.

Ces organismes étant les partenaires privilégiés des communes du Roannais, comment l'Etat peut-il à la fois réduire de manière drastique leur capacité d'investissement et nous imposer de construire des logements sociaux ?

Nous travaillons depuis bientôt 2 ans avec les services de l'Etat et Roannais Agglomération sur l'élaboration d'un contrat de mixité sociale. Ce contrat, démarche à l'initiative de la commune, planifiait par périodes triennales des objectifs afin d'atteindre à l'horizon 2025 ce seuil de 20% imposé par l'Etat.

Celui-ci modifiant les « règles du jeu », les engagements de la commune et des bailleurs sociaux ne sont plus tenables. Les projets en cours et décidés depuis longtemps se poursuivent, d'autres seront inévitablement reportés voire même annulés. En attendant des éclaircissements nous remettons en cause la signature du contrat de mixité sociale

Dans cette période difficile, faite d'incertitudes, nous nous efforçons de gérer au mieux la commune avec des taux d'imposition maintenus depuis 20 ans, un endettement faible qui nous permet de continuer à investir pour le bien-être et la qualité de vie des habitants.



1 et 2 ▶ **Les Riorgeois se sont mobilisés pour le Téléthon !** Loto, village solidaire, concert, ateliers d'écriture... Plusieurs manifestations étaient organisées au début du mois de décembre.

3 ▶ **Près de 250 Riorgeois étaient présents lors des quatre réunions publiques organisées dans les quartiers d'octobre à décembre.** L'occasion d'échanges très riches entre les élus et les habitants.





4



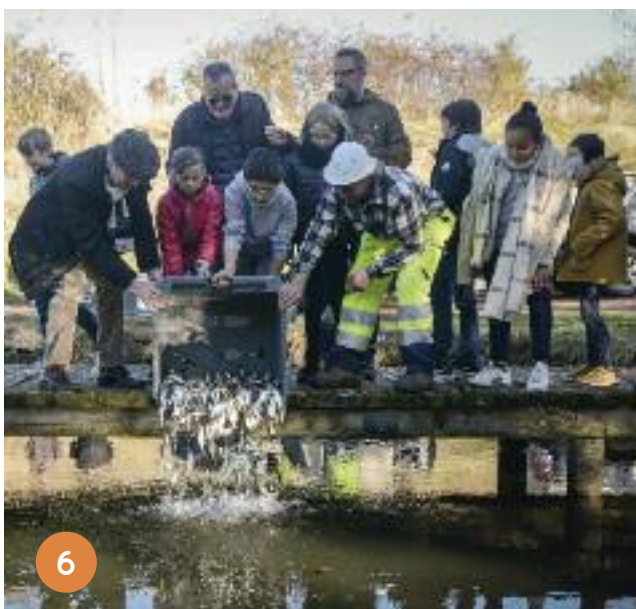
5

4 Les écoles des Sables et du Bourg disposent désormais de tablettes numériques adaptées à l'apprentissage. Les écoles du Pontet et de Beaucueil avaient été équipées en mars. Au total, 38 700 € ont été investis.

5 La Comédie de Saint-Etienne donnait une représentation de son spectacle « Point d'interrogation » au centre social le 30 novembre. Une pièce pleine d'humour qui pose les bonnes questions sur le futur de l'humanité...

6 Les jeunes élus du conseil municipal enfants ont participé au rempoissonnement du Combray le 22 novembre. Les pêcheurs pourront taquiner gardons, carpes et tanches en avril !

7 Les Mardi(s) du Grand Marais organisaient le 22 décembre leur surprise party ! Une soirée festive avec des DJ's, des fanfares... et de belles surprises !



6



7

FIN D'ANNÉE

RIORGES ÉTAIT EN FÊTE !

RETOUR EN IMAGES SUR LES MOMENTS DE FÊTES
ET D'ÉCHANGES DE LA FIN D'ANNÉE 2017 !

1 >>> La ville avait revêtu ses habits de fête. Le Père Noël et son traîneau, installés à Riorges centre, ont fait la joie des enfants et des photographes. Et vous, avez-vous pris votre photo souvenir ?

2 et 3 >>> Le Marché de Noël s'est installé place de la République les 15 et 16 décembre. Malgré une météo pluvieuse, le public a répondu présent. Les exposants proposaient de nombreuses idées cadeaux et des animations ont ponctué le week-end. Les enfants avaient notamment préparé un petit spectacle dans le cadre des ateliers Tempo.

4 >>> Le foyer Pierre Laroque a célébré les fêtes lors du repas de Noël le 12 décembre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont le Maire et son épouse.

5 >>> Chaque année, la résidence Quiétude organise une fête de Noël pour les résidents, les familles et les partenaires. Elle avait lieu le 13 décembre.

6 >>> Les enfants ont dégusté un repas de Noël le 19 décembre dans les restaurants scolaires. C'est un moment attendu des écoliers : 446 repas avaient été commandés.

7 >>> 450 convives étaient réunis le 20 décembre au gymnase Galliéni pour le traditionnel repas des anciens.

ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS PRÉFÉRÉ LORS DU MARCHÉ DE NOËL ?

Retrouvez les témoignages des visiteurs du marché de Noël en vidéo sur le site internet de la Ville de Riorges, sur la page facebook et sur la chaîne YouTube !





CONNEXION INTERNET

LA FIBRE OPTIQUE EN 4 QUESTIONS

LA FIBRE OPTIQUE EST ATTENDUE PAR LES RIORGEOIS, QUI SOUHAITENT BÉNÉFICIER D'UN DÉBIT INTERNET BIEN PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI OBTENU AUJOURD'HUI AVEC LE RÉSEAU ADSL. ORANGE EST EN CHARGE DES TRAVAUX. LES PREMIERS FOYERS SERONT RACCORDÉS DANS LE PREMIER SEMESTRE 2018.

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Les nouveaux réseaux en fibre optique permettent de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices (notamment les offres "triple play" comprenant la téléphonie et la télévision) avec une meilleure qualité et dans des conditions plus confortables. Le débit serait 100 fois plus élevé que celui obtenu aujourd'hui avec le réseau ADSL.

Les travaux de raccordement ont-ils débuté ?

Oui ! Neuf des vingt armoires nécessaires au raccordement de la commune sont déjà installées. Les onze armoires restantes le seront sur l'année 2018. Une armoire dessert environ 340 logements et permet d'irriguer les rues. Chaque armoire sera progressivement raccordée aux logements.

Quand la commune sera-t-elle entièrement raccordée ?

Les premiers foyers Riorgeois bénéficieront de la fibre avant l'été 2018. Le raccordement se fera progressivement, de l'Ouest de la ville vers l'Est. Orange s'engage à ce que la fibre soit disponible sur toute la commune d'ici à 2021.

Pourquoi certaines communes de l'agglomération ont-elles été raccordées avant Riorges ?

Les communes de Roannais Agglomération bénéficient de dispositifs différents, ce qui explique les différences d'avancement des travaux. Les six communes de l'ex-Grand Roanne, dont Riorges fait partie, sont concernées par le plan France Très Haut Débit. Orange a reçu la délégation de l'Etat pour déployer le réseau et a débuté ses travaux à Roanne en 2013. Pour les 34 autres communes de l'agglomération, c'est le SIEL (syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire) qui est chargé de déployer le réseau.

→ VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LA FIBRE ? SIGNALÉZ-VOUS !

Orange met à disposition du public un site internet permettant de suivre l'avancée du raccordement à la fibre. Vous pouvez, grâce à une carte interactive, connaître précisément l'état des travaux dans votre quartier.

Le site offre aussi la possibilité de laisser ses coordonnées afin de recevoir un suivi par mail et d'être contacté dès la commercialisation. Pensez à remplir ce questionnaire afin de démontrer l'intérêt des Riorgeois pour la fibre !

Le site internet :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



L'HEURE EST AU RECENSEMENT : RÉSERVEZ UN BON ACCUEIL À NOS DEUX AGENTS !



DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER, DEUX AGENTS RECENSEURS PARCOURRONT LA COMMUNE POUR VENIR À LA RENCONTRE DES RIORGEOIS DONT LE FOYER A ÉTÉ RETENU POUR FAIRE PARTIE DE L'ÉCHANTILLON CETTE ANNÉE. LE DERNIER RECENSEMENT A PERMIS D'ÉTABLIR LA POPULATION RIORGEOISE À 11 046 HABITANTS POUR 2017.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

8% D'HABITANTS RECENSÉS CHAQUE ANNÉE

Dans les villes comme Riorges, de 10 000 habitants ou plus, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous recevrez les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé et que des proches ou des voisins ne le soient pas.



RÉSERVEZ UN BON ACCUEIL À NOS AGENTS RECENSEURS

Du 18 janvier au 24 février, deux agents recenseurs, Noëlle Dellile et Audrey Bernard, identifiables grâce à une carte officielle tricolore, déposeront les documents au domicile des personnes recensées cette année. Elles peuvent vous aider à les remplir. Il est aussi possible de compléter le questionnaire en ligne. Il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis. Participer au recensement est un acte civique !

→ Pour en savoir plus :
www.le-recensement-et-moi.fr

en bref...

>> NOUVELLE DÉNOMINATION DE LA RUE PROFESSEUR LERICHE

Lors de sa réunion du 16 novembre 2017, le conseil municipal a décidé de débaptiser toute voie portant le nom du professeur Leriche, eu égard à son rôle joué dans l'exclusion des médecins juifs durant la seconde guerre mondiale. Les voies (rue, passage et impasse) seront rebaptisées du nom de Joséphine Baker, artiste mais aussi résistante et militante contre le racisme. Une réunion d'information s'est tenue avec les riverains, qui seront accompagnés dans leurs démarches administratives.

>> TITRES D'IDENTITÉ : ATTENTION AUX ARNAQUES

La municipalité tient à alerter les administrés concernant les démarches en ligne pour les titres d'identité. Certains sites frauduleux vous demandent de payer des frais injustifiés. Pour plus de sécurité, ne réalisez vos démarches en ligne que depuis le site de l'Agence nationale des titres sécurisés. Vous retrouverez les liens depuis www.riorges.fr



ÉCOLES

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : QU'EN SERA-T-IL EN SEPTEMBRE 2018 ?

LA MUNICIPALITÉ DE RIORGES AFFIRME SON SOUHAIT DE MAINTENIR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE D'ÉCOLE SUR 4 JOURS ET DEMI. TOUTEFOIS, C'EST LA DIRECTION ACADÉMIQUE QUI DEVRA DÉCIDER DES RYTHMES SCOLAIRES QUI S'APPLIQUERONT À RIORGES À LA RENTRÉE 2018.

La municipalité s'est engagée dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès 2013. La répartition de la semaine sur 4 jours et demi est en effet reconnue comme étant bénéfique aux apprentissages et favorise l'accès de tous les enfants aux activités.

Aujourd'hui, après 4 ans d'un fonctionnement qui avait trouvé son équilibre, le gouvernement a relancé le débat sur les rythmes scolaires en accordant la possibilité d'une dérogation à la règle des 4 jours et demi.

Pour permettre à chacun de s'exprimer en connaissance de cause, la municipalité a présenté aux parents d'élèves, aux enseignants, mais aussi aux intervenants et au personnel municipal, l'organisation retenue en cas de retour à la semaine de 4 jours. Un document a ensuite été diffusé dans les écoles, il est consultable sur le site internet de la Ville.



» INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

Entrée en maternelle, déménagement... Il est déjà l'heure d'inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée scolaire de l'année 2018-2019. Pour rappel, les enfants peuvent entrer en maternelle à partir de 3 ans (2 ans pour certaines écoles). Les inscriptions se font directement auprès des directeurs d'écoles.



COMMENT VA SE DÉROULER LA PRISE DE DÉCISION ?

La direction académique rendra sa décision, après avoir recueilli l'avis de toutes les parties prenantes. Pour cela, elle s'appuiera sur les comptes-rendus des conseils d'écoles, qui se dérouleront en ce début d'année 2018.

Ce sont les associations de parents d'élèves qui porteront la voix des parents lors des conseils d'écoles. Plusieurs d'entre elles ont diffusé des questionnaires aux familles. Vous pouvez aussi les contacter afin d'exprimer votre avis. Et ce, avant le conseil d'école de l'établissement de votre enfant.

- Un document détaillant la possible organisation et la prise de décision a été diffusé aux parents d'élèves au début du mois de janvier. Il est aussi consultable sur www.riorges.fr ainsi que sur le Portail Famille.
- Si vous souhaitez avoir des précisions ou faire des remarques sur la possible organisation : service.jeunesse@riorges.fr
- Pour questionner les élus : secretariat.elus@riorges.fr

LOGEMENT

OPHÉOR CONSTRUIT DEUX NOUVELLES RÉSIDENCES

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE POUR LA CRÉATION DE LOGEMENTS, ET NOTAMMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 20% DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS. À SES CÔTÉS, LE BAILLEUR SOCIAL OPHÉOR, QUI MÈNE ACTUELLEMENT DEUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES : « LE GRAND CHEMIN » AU PONTET ET « RIVES SUD », À PROXIMITÉ DU COLLÈGE.



La résidence "Le Grand Chemin" est sortie de terre, rue des Noyers.

LE GRAND CHEMIN : 27 LOGEMENTS POUR L'ÉTÉ 2018

La construction de la résidence Le Grand Chemin s'intègre dans l'opération de restructuration urbaine de la ZAC du PONTET 2010, dont Ophéor est l'aménageur.

Cet ensemble est composé de 27 logements locatifs aidés et de pas-de-porte en rez-de-chaussée pour des commerces ou services. Ils seront livrés en juillet 2018.

Les futurs locataires pourront habiter des logements confortables et économes, garantis par le label NF Habitat. Chaque logement bénéficie d'une terrasse. Les garages en sous-sol et en rez-de-chaussée complètent le programme. L'opération s'élève à 3 340 982 €.

LES TERRASSES DU PONTET : 11 LOGEMENTS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

À côté de la future résidence « Le Grand Chemin » au Pontet, une autre résidence est en cours de construction. Il s'agit des « Terrasses du Pontet ». Porté par un investisseur privé, le projet prévoit 11 logements, T2 et T3, qui seront disponibles en accession à la propriété. Le rez-de-chaussée sera réservé à des cellules commerciales.



Jean-Luc Chervin, Maire de Riorges, Bernard Jayol, conseiller municipal délégué au cadre de vie et Farid Medjani, président d'Ophéor, ont posé la première pierre de la résidence Rives Sud le 29 novembre.

LA RÉSIDENCE RIVES SUD : 18 LOGEMENTS POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2019

Le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Rives du Combray, mis en œuvre au cours de l'automne 2004, se terminera avec la réalisation du programme des Rives du Combray 5. Au total, ce sont donc 273 logements, en location et en accession à la propriété, qui auront été réalisés dans le cadre de cette opération d'aménagement urbain des Rives du Combray.

Le programme des Rives du Combray 5 se compose d'un projet porté par un investisseur privé (le lotissement Gingko), prévoyant 18 lots à construire et du projet de la résidence Rives Sud, mené par Ophéor.

Cette résidence prévoit la création de 18 logements dits intermédiaires, qui bénéficient d'un espace extérieur privatif, un jardin pour ceux du rez-de-chaussée et une terrasse pour les duplex de l'étage. Deux îlots de 10 et 8 logements forment cet ensemble, complété par 8 places de parking et 10 garages. Cette nouvelle habitation sera disponible au début de l'année 2019.

Les bâtiments conçus par l'architecte riorgeois Vincent Buchet s'intégreront dans l'environnement. Cette résidence sera labellisée NF Habitat, ce qui garantit un confort énergétique, acoustique et une grande habitabilité environnementale et économique. Le montant de l'opération est de 2 758 530 €.



2017 : la rétrospective

Riorges Magazine vous propose de regarder dans le rétro de l'année.
Aménagements, culture, animations, solidarité : revivez en images
les moments qui ont fait les 12 derniers mois riorgois !



Retrouvez plus de photos ainsi que des vidéos sur www.riorges.fr

JANVIER *Lever de rideau sur la nouvelle année*



L'année 2017 s'est ouverte avec la traditionnelle cérémonie des vœux aux associations.



En chemin pour le zéro-phyto ! Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation interdit l'utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'optimiser l'entretien des espaces, des aménagements paysagers ont été réalisés, à l'image de la placette Pierre Dubreuil ou encore des squares Guérin et Migeat.



La neige a recouvert la ville de son blanc manteau.

MARS *Du nouveau*



Avec le permis internet, les enfants apprennent à surfer sur le web en toute sécurité.



La tablette numérique a fait son entrée dans les écoles. Le 7 mars, les élus ont remis des classes numériques aux écoles de Beaucueil et du Pontet. Aujourd'hui, toutes les écoles riorgéaises sont équipées puisque deux nouvelles classes numériques ont été remises en décembre aux Sables et au Bourg.



Le bailleur social Ophéor a procédé à la réhabilitation des 130 logements de la résidence Riorges Village. 1 550 000 € ont été investis. L'inauguration s'est tenue le 16 mars.

MAI *Sous le soleil*



C'était encore une belle Fête des fleurs et des produits du terroir. Le public était au rendez-vous, tout comme le beau temps estival qui a répondu présent le samedi comme le dimanche !



Lancement des travaux pour la salle du Grand Marais avec la création d'une extension de rangement et le réaménagement des cuisines et des loges.



La Ville de Riorges a mis en ligne son nouveau site internet : un design et une ergonomie repensés et de nouveaux services à la population.

JUILLET *C'est le bouquet !*



Riorges accueillait cet été l'échange européen de jeunes, réunissant une soixantaine de jeunes riorgéois, allemands et espagnols, sur le thème du retour de la nature en ville.



La salle du Grand Marais avait des airs de Broadway lors de la fête Tempo. Les enfants ont présenté la comédie musicale, qu'ils ont élaborée tout au long de l'année dans le cadre des ateliers Tempo.



Les clubs et les sportifs ont été honorés à l'occasion de la réception des champions.

FÉVRIER *Un mois solidaire*



Un jardin solidaire a été créé rue de Saint-Romain, à proximité du local de distribution alimentaire. Ce lieu de vie est cultivé par des participants bénévoles, avec le soutien des services municipaux.



Riorges accueillait la réception « Téléthon Merci ! » le 17 février, qui réunissait partenaires et organisateurs du Téléthon Loire Nord. 161 340 € ont été récoltés lors de l'édition 2016, dont 9 397,24 € à Riorges.



Les Mardi(s) du Grand Marais ont ouvert la première partie de saison avec le concert de Loïc Lantoine.

AVRIL *Pas de poisson !*



Une rencontre littéraire était organisée au centre social, dans le cadre du Point Ecouter Lire.



111 enfants issus des quatre écoles riorgéennes ont obtenu leur permis piéton le 1^{er} avril. Le permis piéton est une action de sensibilisation à la sécurité menée auprès des élèves de CE2.



Une nouvelle aire de jeux fait la joie des tout-petits dans le parc du Petit Prince à Riorges centre.

JUIN *En fête*



Le conseil municipal enfants était associé à la commémoration du 8 mai.



Les Riopontins ont allumé le feu pour la traditionnelle fête de la Saint-Jean.



Riorges centre a vibré au rythme de la fête de la musique.

AOÛT *L'été animé*



Une grande chasse aux trésors a tenu les enfants en haleine dans le parc Beaulieu.



Cet été, la Ville de Riorges proposait des animations gratuites autour du parc Beaulieu. Au programme par exemple, une balade botanique ou des séances de danses latines.



SEPTEMBRE

Une rentrée énergétique

916 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles riorgéaises.



Les Riorgéais étaient invités au jardin pour l'édition 2017 de la fête du développement durable. Le village avait pris place cette année dans le parc Françoise Dolto.



Le groupe Off Time Trio s'est produit lors de l'apéro-concert, à Riorges centre.

OCTOBRE



La résidence Quiétude a fêté ses 20 ans !



Les clubs sportifs ont fait découvrir leurs activités lors de la journée « Bienvenue aux clubs ».



2 400 visiteurs se sont rendus au Château de Beaulieu afin de découvrir l'exposition consacrée au peintre Maurice Montet.

Pour tous les goûts !

Les enfants ont aimé se faire peur sur le marché d'Halloween !



Le miel riorgéais a été extrait des ruches en présence des écoliers.

NOVEMBRE



Les nouveaux arrivants ont été accueillis en mairie par les élus. Une vingtaine de familles étaient présentes.

Le temps des rencontres

DÉCEMBRE

On termine dans la bonne humeur

Les jeunes élus du conseil municipal enfants ont partagé un après-midi de jeux avec les résidents de Quiétude.



Un vent de solidarité a soufflé sur la commune pour le Téléthon. Les élèves du centre Musiques et Danses Pierre Boulez ont notamment donné un concert.



Le Marché de Noël a rencontré un beau succès.



AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT RUE PAUL FORGES

LE ROND-POINT RELIANT LES RUES PAUL FORGES ET CLÉMENT ADER DANS LE QUARTIER DE LA VILLETTE FAIT L'OBJET D'UN AMÉNAGEMENT.

Ce rond-point est une entrée de ville, très fréquentée mais cependant peu valorisée. Avec l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, il représente une source d'entretien et de désherbage importante. Un nouvel aménagement a été conçu dans la continuité des ronds-points du secteur de la Villette, avec la création d'un bosquet d'arbres sur un modelé de terrain, ce qui permet de rompre avec l'horizontalité des bâtiments industriels et la topographie du site. Le choix s'est porté

sur des conifères de hautes tiges, qui contrasteront avec la végétation environnante.

Début novembre, le service Espaces publics et Mobilité a procédé au terrassement du rond-point, afin de créer le relief attendu. Le service Parcs et paysages durables s'est ensuite chargé des plantations en décembre. Le coût prévisionnel de cet aménagement s'élève à 14 500 €.

RÈGLEMENT DE PUBLICITÉ ET NOUVEAUX PANNEAUX D'AFFICHAGE SUR LA COMMUNE

LE CONTRAT LIANT LA VILLE DE RIORGES À UN AFFICHEUR PUBLICITAIRE A PRIS FIN. LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ RENOUVELER CE DISPOSITIF QUI OFFRE L'AVANTAGE DE DISPOSER DE PLANS DE VILLE ET DE FACES D'INFORMATIONS.

C'est l'entreprise Védiaud Publicité qui a obtenu le marché. En début d'année, 12 panneaux seront implantés sur différents secteurs. Les frais sont pris en charge par l'entreprise, tout comme la maintenance et la mise en place de l'affichage. De format type « sucette », ils auront deux faces : l'une sera commercialisée à des annonceurs, l'autre est réservée à la Ville, permettant l'installation de plans et l'affichage d'informations municipales.

L'implantation de ces panneaux se fait dans le cadre du règlement local de publicité. La municipalité souhaite en effet maîtriser l'implantation de publicités dans la ville, afin de garantir un environnement apaisé aux habitants.

en bref...

>> RIORGES EN LIGNE SUR LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Le PLU de Riorges fait désormais partie des documents d'urbanisme dématérialisés sur le Géoportail de l'urbanisme. Il permet de consulter simplement tout ce qui est relatif au PLU (zones, règlements...), en entrant par exemple l'adresse de son habitation. D'autres documents seront intégrés au fil des mois par les services compétents : servitudes (par la DDT), SCoT (par le SYEPAR)... L'intégralité des documents constituant le PLU reste consultable sur le site internet de la Ville.

>> MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME : ENQUÊTE PUBLIQUE

Le plan local d'urbanisme fait l'objet d'une modification portant sur 3 OAP : La Rivoire, Route d'Ouches et Maréchal Foch. Une enquête publique sera ouverte du 8 février au 14 mars. Elle se déroulera en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- jeudi 8 février de 9h à 11h30
- jeudi 1^{er} mars de 14h à 16h30
- mercredi 14 mars de 14h à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°1 du PLU peuvent être consignées sur le registre d'enquête ou à l'adresse mail suivante : modification1PLU@riorges.fr. Elles peuvent également être adressées, par écrit, en Mairie de Riorges, à M. le commissaire-enquêteur.

COMITÉ DE JUMELAGE

LE GOÛT
DE L'ÉCHANGE
ET DU VOYAGE

2018 SERA UNE ANNÉE RICHE
POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE :
ELLE DÉBUTERA AVEC
LE TRADITIONNEL VOYAGE
AU CARNAVAL DE DONZDORF
ET SERA AUSSI CELLE DU 40^E
ANNIVERSAIRE AVEC ELLAND.



Le carnaval de Donzdorf, un défilé haut en couleurs, qui rassemble 50 000 spectateurs.

Chaque année, le Comité de jumelage propose aux Riorgéois de se rendre dans notre ville jumelle de Donzdorf, à l'occasion de son carnaval. C'est un évènement important pour la ville de Donzdorf : il attire près de 50 000 spectateurs qui viennent de toute la région. Tradition largement célébrée en Allemagne, le carnaval est une semaine très spéciale durant laquelle on fait la fête. Les élèves et leurs professeurs se déguisent à l'école, un Prince Carnaval est élu, on s'amuse, on se moque des personnalités politiques... Son organisation nécessite plusieurs mois de préparation, la coutume veut d'ailleurs que l'on commence à le préparer chaque 11 novembre à 11h. Le séjour 2018 se déroulera du 9 au 12 février.

L'hébergement est assuré dans des familles allemandes. Au programme : visites, bal déguisé et bien sûr, découverte du grand défilé de chars.

**Une année anniversaire**

Nous fêtons en 2018 le 40^e anniversaire du jumelage avec Elland, ville du Royaume-Uni. Une délégation anglaise viendra à Riorges du 26 mai au 2 juin. Pour l'évènement, des Allemands et des Espagnols des deux autres villes jumelles feront le déplacement. Une cérémonie officielle sera organisée par la municipalité le dimanche 27 mai. Le Comité de jumelage prévoit par ailleurs un programme d'activités avec notamment un séjour de quelques jours dans le Vaucluse.

CONTACTER LE COMITÉ DE JUMELAGE

Elisabeth Dessaux, présidente :
04 77 71 06 98 – 07 86 52 78 48
elisabeth.lesznewski@orange.fr

Si vous souhaitez participer au Carnaval de Donzdorf, prenez rapidement contact (avant le 20 janvier).

NOS VILLES JUMELLES

Trois jumelages avec des villes européennes, affirment l'ouverture de la commune sur l'international :

- >> **Elland (Royaume-Uni)**
ville jumelle depuis 1978
- >> **Donzdorf (Allemagne)**
ville jumelle depuis 1979
- >> **Calasparra (Espagne)**
ville jumelle depuis 2001

La Ville de Riorges participe également à l'association Piatra-Néamt (Roumanie) avec les villes de Roanne, Mably et Villerest.

CONCERTS

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS PRÊTS POUR 2018 !



La programmation musiques actuelles des Mardi(s) du Grand Marais sera de retour le 6 février.

La première partie de saison a été faite de grands rendez-vous comme Mademoiselle K ou Tagada Jones, de belles découvertes telles que Charles Pasi ou Thérapie Taxi mais aussi d'une soirée exceptionnelle comme la Surprise Party de Noël. Que vous réservent les Mardi(s) du Grand Marais pour 2018 ?

DU ROCK POUR COMMENCER

Les guitares vont faire trembler les murs de la salle du Grand Marais le mardi 6 février avec Lysistrata et Equipe de foot. Deux jeunes groupes issus de la nouvelle scène du rock français, qui font déjà parler d'eux depuis quelques mois. À découvrir !

DE LA POP POUR CONTINUER

Entre pop et électro, Inüit et Gloria sauront vous conquérir le 20 février. Des mélodies entêtantes, des voix féminines rafraîchissantes...

Laissez-vous emporter !

À VOS AGENDAS...

>> **Mardi 6 février** : Lysistrata (rock alternatif) et Equipe de foot (garage rock)

>> **Mardi 20 février** : Gloria (pop-psyché) et Inüit (pop électronique)

>> **Mardi 20 mars** : Eddy de Pretto (chanson pop) et Contrefaçon (electro-video) | en partenariat avec le festival Ciné-court animé de Roanne

>> **Mardi 27 mars** : Corine (disco-pop) et Calling Marian (techno) | dans le cadre du festival « Les femmes s'en mêlent »

>> **Mardi 10 avril** : Soviet Suprem (rap-electro) et Dooz Kawa (rap) | en partenariat avec le Foreztival

>> **Mardi 24 avril** : Raoul Vignal (folk-blues) et William Z Villain (folk-blues)

>> **Mardi 15 mai** : Malka Family (funk)



Découvrez la pop électro des Nantais Inüit le 20 février.

→ SALLE DU GRAND MARAIS ouverture des portes à 20h30.

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr ou sur place, le soir du concert

Tarif plein : 10 €

Tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire minima social) : 7 €

Tarif jeune moins de 16 ans : 3 €

Pass Région et chèques Culture bienvenus

Photos des concerts, concours, vidéos : Rejoignez les Mardi(s) du Grand Marais sur Facebook !

Du 10 novembre au 29 décembre

Félicitations aux parents de :

Scott BIANCHINI (28 octobre)	Anaëlle DEGOT (2 décembre)
Diego BARROSO (29 octobre)	Axel SEMET (4 décembre)
Licia MAZUELLE (30 octobre)	Dorian OUBRIER (7 décembre)
Arya PURAVET (3 novembre)	Ryan HEGARTY (9 décembre)
Elina KHACHATRYAN (13 novembre)	Younes AYADI (9 décembre)
Mya RENAUD (17 novembre)	Lili-Rose COMTE (19 décembre)
Soënn BEVILACQUA (21 novembre)	Marius DUCROT (20 décembre)
Camille DEZAN (22 novembre)	Eloïse HYSENI (21 décembre)

Condoléances aux proches de :

Jacqueline TÊTE (SIROUX), 67 ans (28 octobre)
Walter GIUSTI, 71 ans (29 octobre)
Marius GUICHARD, 88 ans (1^{er} novembre)
Lucien PROPHÈTE, 83 ans (2 novembre)
Antonia GITENET épouse DEBUT, 84 ans (6 novembre)
Raymond LASHERMES, 87 ans (6 novembre)
Anne Marie LAVANDIER veuve FUSS, 78 ans (9 novembre)
Jean-Claude BAILLY, 75 ans (11 novembre)
Franceska SLECKA veuve ADAMUS, 91 ans (11 novembre)
Bernard JANUEL, 71 ans (12 novembre)
Didier CHETARD, 59 ans (19 novembre)
Adrienne NIÉTO épouse BRIVET, 87 ans (19 novembre)
Eduardo FERNANDEZ ADRIAN, 76 ans (23 novembre)
Marie Antoinette MASSACRIER, 88 ans (30 novembre)
Jacques MOMPERTUIS, 77 ans (12 décembre)
Colette ORLANDI épouse COMBY, 70 ans (12 décembre)
Marguerite MALIVERT (VIGNON), 94 ans (13 décembre)
Suzanne HAKJADJ épouse VIAL, 89 ans (14 décembre)
Gérard MARMET, 74 ans (14 décembre)
Jean BRAT, 88 ans (18 décembre)
Odette MARCHAND épouse GAY, 94 ans (21 décembre)
Clotilde ESPINAR veuve ABAD, 88 ans (27 décembre)
Aline DEPALLE épouse DESPALLES, 92 ans (27 décembre)



DU 03.02
AU 11.02



06.02



NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Accueil : 04 77 23 62 62
mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

Secrétariat du Maire :
 04 77 23 62 65
 Secrétariat des élus :
 04 77 23 60 95

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau :
 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers –
 Roannais Agglomération :
 0 800 17 34 50

Urgence dépannage électricité (n° Azur) : 0 810 333 142
 GDF sécurité - dépannage (n° Azur) :
 0 810 433 142
 STAR (transports en commun) :
 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

RETROUVEZ LE PROCHAIN
 NUMÉRO DE RIORGES
 MAGAZINE À PARTIR DU
26 FÉVRIER DANS VOTRE
 BOÎTE AUX LETTRES

JANVIER

DIMANCHE 21	<p>LOTO Par le Sou des écoles</p>	<p>14h - salle du Grand Marais soudesecolesriorges@yahoo.fr</p>
VENDREDI 26	<p>CONCERT D'HIVER Par le centre Musiques et danses Pierre Boulez</p>	<p>20h30 - salle du Grand Marais Entrée libre - 06 51 44 67 43</p>
SAMEDI 27	<p>TOURNOI DE TAROT Par le Club de Tarot Riorgeois</p>	<p>13h30 - maison de quartier du Pontet 15€ l'inscription - 06 83 84 29 69</p>
DIMANCHE 28	<p>LOTO Par l'ADAPEI</p>	<p>14h30 - salle du Grand Marais 04 77 71 24 75</p>

FÉVRIER

DU SAMEDI 3 AU DIMANCHE 11	<p>EXPOSITIONS : IVAN DUBUIS / ANDRZEJ BRYCH Peinture</p>	<p>De 14h à 18h - château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27</p>
DIMANCHE 4	<p>"ADIEU, VACHES, COCHONS !" Comédie chantée par Amicalement Vôtre Organisé par le Club Bi-cross Riorgeois / UBR</p>	<p>14h30 - salle du Grand Marais 15€ - ubr.pre@gmail.com</p>
MARDI 6	<p>LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : LYSISTRATA + EQUIPE DE FOOT Rock</p>	<p>20h30 - salle du Grand Marais 10€ - 7€ - 04 77 23 80 27/25 Réservations sur www.riorges.fr</p>
SAMEDI 10	<p>CONCOURS DE BELOTE Par le Club de l'Amitié</p>	<p>14h - maison de quartier du Pontet 14€ par doublette - 04 77 68 05 76</p>
DIMANCHE 11	<p>LOTO Par le Comité des Fêtes</p>	<p>14h - salle du Grand Marais 06 23 72 94 65</p>
DIMANCHE 18	<p>LOTO Par l'Olympique Riorges Gymnastique</p>	<p>14h - salle du Grand Marais 06 32 43 47 64</p>
MARDI 20	<p>LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : INÛIT + GLORIA Pop-électro</p>	<p>20h30 - salle du Grand Marais 10€ - 7€ - 04 77 23 80 27/25 Réservations sur www.riorges.fr</p>
SAMEDI 24	<p>LE GOSPEL, ÇA SWING par Swing Cabaret et La Source</p>	<p>20h30 - salle du Grand Marais 10€ - 06 20 06 63 41</p>
DU SAMEDI 24 AU DIMANCHE 4 MARS	<p>EXPOSITIONS : NATHALIE HERBULOT / COLETTE BONNET Peinture</p>	<p>De 14h à 18h - château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27</p>
DIMANCHE 25	<p>LOTO Par le Basket Club Féminin</p>	<p>14h - salle du Grand Marais 06 89 98 65 74</p>

Retrouvez tout l'agenda sur www.riorges.fr

Suivez-nous sur www.facebook.com/riorges

Meilleurs Voeux 2018

